

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 19 MARS 2025

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 12
Date de convocation 14/03/2025
Date d'affichage 19/03/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20250319-2025-03-D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Pascal LEPAGE, Julien FABER, Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Frédérique SERRE, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS

Absent non excusé : Richard CURTO PEREZ.

**Absents excusés : Agnès CRESPEL, Jean-Noël LEPAGE,
Magali PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Raoul PURSON
donnant pouvoir à Frédérique SERRE.**

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

ADHESION AU SERVICE ARCHIVES DU CENTRE DE GESTION DE LA MEUSE

2025-03-D08

Le maire explique au conseil municipal la nécessité de procéder à une opération d'archivage dans le local « archives » de la mairie (tri, classement, saisie et édition de l'inventaire des archives conservées sur place et identification des documents à détruire).

Cette opération complexe peut être confiée au service « archives » du centre de gestion de la Meuse, qui dispose d'un archiviste (coût 40 €/heure).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, d'adhérer au service Archives du centre de gestion de la Meuse et autorise le maire à signer la convention correspondante ainsi que toute autre pièce rendue nécessaire pour l'application de celle-ci.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.